

Remise du dossier de candidature du Pic du Midi au patrimoine mondial de l'Unesco au Président de la République.

Publié le 9 juin 2026

Le Président de la République a reçu au palais de l'Élysée les élus, scientifiques et représentants du monde académique mobilisés en faveur de la candidature du Pic du Midi et de son observatoire à une inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Le 17 juillet 2025, le chef de l'État s'était rendu au pic du Midi afin de soutenir cette candidature.

Cette réception est l'occasion de mettre à l'honneur **un site scientifique et patrimonial d'exception**, qui contribue depuis plus de **150 ans** à l'avancée des connaissances dans l'astronomie, la physique des particules, l'étude de l'atmosphère et l'observation du changement climatique.

Inscrit depuis 2022 sur la **Liste indicative de la France**, le Pic du Midi incarne l'excellence scientifique française et un lien unique entre recherche, patrimoine et territoire.

À travers cette réception, le Président de la République a salué l'engagement des acteurs mobilisés autour de cette candidature et rappellera **l'importance de préserver les lieux qui participent au rayonnement scientifique et culturel de notre pays.**